

Korasit[®] KS2

Produit de préservation du bois

1. Description de produit

Agrément général concernant	Institut Technologique FCBA
N° d'identification	FCBA 49-3751-49
Titres de contrôle	Fongicide, insecticide préventif et antitermite.
Contrôle de la qualité	Institut Technologique FCBA
Type de produit	Produit de préservation du bois liquide, soluble dans l'eau, fixant, sans chrome et sans bore, formulation à base de complexes composés de cuivre et d'un puissant composé d'ammonium quaternaire. La production avec laquelle une bonne fixation est obtenue pour un sel de préservation de bois sans chromate - est faite selon une recette qui est protégée par le droit des brevets. Utilisable pour le traitement de bois uniquement selon les indications présentes.
Agent actifs	100 g contiennent : 19,20 g Carbonate de cuivre basique 10,56 g N,N-Dicétyl-N-méthylpoly(oxéthyl)ammonium-propionate
Fonction	Protège le bois préventivement contre les champignons lignivores (basidiomycètes et pourriture molle) et contre des insectes à larves xylophages (capricorne, vrillette, lyctus) et les termites. Spécialement efficace contre les champignons des maisons (<i>Poria</i> spp.). De plus, Korasit [®] KS2 a l'agrément appelé "Sirex-agrément" des autorités d'importation australiennes (AQIS) et, en outre, a été testé concernant l'efficacité contre des termites. Difficilement délavable après la fixation dans le bois, résistant aux intempéries, compatible avec les plantes.
Propriétés	Se fixe rapidement dans le bois, liquide, facilement soluble dans l'eau. À des concentrations de solution de 2-5% utilisées normalement, la tenue à la corrosion est meilleure que pour du fer au contact de l'eau déionisée. Incompatible avec les métaux non ferreux.
Champ d'application	Le produit de préservation peut être utilisé pour le traitement dans les classes d'emploi 1, 2, 3 et 4 selon EN 335-2. Pour des éléments de construction en bois portants et/ou renforcés (par exemple des constructions en bois, des montants) dans les classes d'emploi 1, 2, 3 et 4. Aussi pour des bois non portants (par exemple des habillages en bois) et pour du bois utilisé en horticulture et jardinage (par exemple clôtures, palissades, piquets).

Couleur Couleur naturelle du concentré et de solution : bleu profond.
Après la fixation: le bois prend une teinte verte.

Taille des emballages 1100 kg

2. Indications techniques

Densité environ 1,20 g/cm³ (20 °C)

Valeur pH environ 9–11 (en solution d'utilisation à 3%)

3. Traitement

Méthode d'application Imprégnation sous vide et pression en autoclave.

Quantités à incorporer

Classe d'emploi 1: Antitermites: au minimum 10,8 kg Korasit® KS2 par m³ dans la zone imprégnée.

Classe d'emploi 2-3 : Antitermites: au minimum 12,1 kg Korasit® KS2 par m³ dans la zone imprégnée.

Classe d'emploi 4 : Antitermites: au minimum 14,2 kg Korasit® KS2 par m³ dans la zone imprégnée.

Classe d'emploi 4(SP) : Antitermites: au minimum 23,7 kg Korasit® KS2 par m³ dans la zone imprégnée.

Concentration d'utilisation en solution aqueuse: de 2% au minimum jusqu'à 5% au maximum.

Préparation de la solution d'imprégnation Bien mélanger Korasit® KS2 concentré pendant 10 minutes avant, puis pendant le soutirage. Ensuite ajouter au Korasit KS2® l'eau nécessaire tout en maintenant le brassage. (Exemple : pour une solution à 3% : 3 kg de concentré pour 97 litres d'eau).

A l'imprégnation, la température de solution ne doit pas dépasser + 30 °C et rester supérieure à + 5 °C.

En cas de changement de solution il est nécessaire de consulter notre service technique.

Contrôle de la concentration La concentration de la solution peut être déterminée avec l'aide d'un réfractomètre.

Concentration	2,0%	3,0%	4,0%	5,0%
Indice de réfraction (n_d^{20})	1,3350	1,3360	1,3369	1,3379

Une abaque détaillée peut être demandée à notre service. Celle-ci est toujours établie pour une solution neuve. Les matières incluses dans le bois et autres impuretés peuvent toujours influencer l'indice de réfraction de la solution de travail. Une détermination des teneurs en matières actives est toujours possible dans nos laboratoires.

Fixation Immédiatement après l'imprégnation, Korasit® KS2 peut être délavé facilement du bois. Pour cela il est - avant tout - important de protéger le bois imprégné contre la pluie. Pour valider l'efficacité du produit de préservation il est impératif de stocker les bois imprégnés à l'abri des intempéries pendant deux jours au minimum et pendant 7 jours à des températures ≤ 5°C (jours de gelées exclus). La non-observation a pour conséquence un délavage partiel combiné avec une possible pollution des eaux souterraines ou des eaux de surface et une efficacité insuffisante du traitement du bois par des pertes du produit de préservation. Des fentes de retrait qui se produisent plus tard peuvent diminuer l'efficacité de la protection, pour cela elles devront être retraitées séparément.

Propriétés du bois traité

Jusqu'à présent, des bois traités avec Korasit® KS2 et séchés - selon les prescriptions - ne montrent pas de différence de tenue à la corrosion envers le fer, l'acier et le verre avec des bois non traités.

Peintures postérieures

Après la fixation il est possible de repeindre avec des lasures qui contiennent du solvant.

A cause de la couleur naturelle du Korasit® KS2 fixé, nous vous recommandons des essais préliminaires. Les compatibilités avec des peintures couvrantes ou des lasures aqueuses doivent être contrôlées cas par cas, veuillez nous consulter.

Suite au séchage, des fentes peuvent apparaître et diminuer l'efficacité du traitement; c'est pourquoi il est recommandé d'effectuer un traitement complémentaire des fentes ou découpes.

4. Indications spéciales

Décret concernant les matières dangereuses

Mention d'avertissement : Danger

Contient : 2-amino-éthanol
N, N-Didecyl-N-méthylpoly(oxyethyl)ammoniumpropionate

Mentions de danger :

- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

- P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz/ brouillards / vapeurs / aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans élimination appropriée.

Indications d'usage et de sécurité

L'emploi abusif peut nuire à la santé et à l'environnement. A l'utilisation des bois nouvellement imprégnés, porter des gants (protecteurs) et des vêtements protecteurs; à l'utilisation de Korasit® KS2 et ses solutions, porter également des lunettes protectrices/protection du visage. La peau qui a été en contact avec Korasit® KS2 et ses solutions doit être lavée soigneusement avec l'eau.

Ne jamais utiliser par badigeonnage, pulvérisation au pistolet, par trempage en bac ou dans une auge!

Conserver sous clé, hors de portée des enfants. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas mettre en contact avec les denrées alimentaires y compris celles pour animaux. En cas d'accident ou de malaise ou d'ingestion, consulter immédiatement un médecin, si possible lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas mettre dans des récipients pour manger et pour boire ou en autres récipients prévus pour des denrées et des aliments pour animaux. Ne pas traiter le bois avec Korasit® KS2 prévu pour le stockage des denrées et des aliments pour animaux non emballés.

En ce qui concerne l'usage des installations d'imprégnation, tous les règlements administratifs en vigueur doivent être observés.

Restrictions pour l'usage

Ne pas traiter des bois destinés pour des ruchers, des saunas et des serres.

Ne pas asperger des plantes et/ou ne pas les mettre en contact avec des bois nouvellement imprégnés.

Stockage et enlèvement des déchets

Après stockage et traitement, observer les règlements légaux concernant la pollution des eaux souterraines et de surface ainsi bien que de l'air. Ni le produit - sel concentré - ni les solutions doivent parvenir dans le sol, dans les eaux et dans les égouts. Les restes de produit et les résidus doivent être enlevés par des entreprises spécialement autorisées.

Des emballages ne doivent pas être réemployés. Des récipients vides et réutilisables seront repris.

Stocker Korasit® KS2 seulement dans l'emballage d'origine fermé. En cas de températures proche de 0 °C, une cristallisation peut se former dans les récipients. A l'augmentation à la température ambiante, ces cristaux sont resolublisés sans dommage.

Classe de danger pour l'eau

Etat du sel livré : liquide WGK 3 selon VwVwS

EAK / AVV

03 02 01 - Produits de préservation du bois non halogénés

Les indications mentionnées ci-dessus ont été composées selon l'état actuel de l'application technique et de la technique de recherche et contiennent des renseignements généralement consultatifs. Elles décrivent nos produits et informent sur leurs applications et traitement.

Parce que l'application et le traitement sont en dehors de notre influence, nous ne sommes responsables que de la qualité constante de nos produits de préservation de bois selon nos Conditions de Vente et de Livraison Générales.

En cas de doute nous vous prions de demander nos consultations techniques.

5. Etiquette informative

SOCIETE:	Kurt Obermeier GmbH & Co. KG			Edition:	2013
PRODUIT:	Korasit KS2				
Famille:	Hydrosoluble				
Nature:	Concentré				
Champignons			Insectes		Préventif
Pourriture cubique	x		Capricorne	x	
Pourriture fibreuse	x		Lyctus	x	
Pourriture molle	x		Vrillette	x	
Bleuissement en service	o		Termite bois	x	
Térébrants marines	o				

Classes d'emploi	1	2	3a		3b		4		4(SP)	
Résineux (R)	x	x	x		x		x		x	
Feuillus (F)	x	x	x		x		x		x	
Essais complémentaires										
Epreuve de délavage	x	x								
Epreuve avec revêtement			o							
Essai de champ							x		x	
Valeurs critiques	(R)/ (F)	(R)/ (F)	(R)	(F)	(R)	(F)	(R)	(F)	(R)	(F)
Traitement de surface (g/m²)	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Imprégnation profonde										
sans termite (kg/m³)	7,8	12,1	12,1	12,1	12,1	12,1	14,2	14,2	23,7	23,7
Antitermites (kg/m³)	10,8	12,1	12,1	12,1	12,1	12,1	14,2	14,2	23,7	23,7

Légende: x = OUI o = NON